





Mesdames, Messieurs,

Suite aux nouvelles mesures liées aux décisions du Conseil de défense et de sécurité nationale du 28 octobre 2020, nous avons reçu les dernières adaptations du plan de lutte contre l'épidémie de COVID-19. Elles visent à prendre en compte les conséquences des mesures prises pour la population générale et la dégradation de la situation épidémique en France. Au regard de l'évolution de l'épidémie dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées, l'Etat appelle à la très stricte application de nouvelles consignes. L'objectif principal de ces dernières est d'éviter le confinement des résidents en chambres comme cela avait été imposé dans le premier semestre de l'année.

Le Président de la République l'a rappelé dans son allocution du 28 octobre dernier : la protection des résidents d'EHPAD ne doit pas conduire à les isoler, et c'est pourquoi la possibilité des visites a été conservée mais dans un cadre strictement régulé. Une série de consignes a été établie par l'Etat et vous en trouverez le détail sur le site Internet de la Résidence CHAMPFLEURI www.champfleuri44.fr

- Cliquer sur l'option de menu -> [Les Services](#)
- Nouveau confinement, Novembre 2020
- Cliquer sur : [Informations nouveau confinement, novembre](#) 
- Cliquer [l'icône](#)  pour avoir le dernier bulletin de l'ARS des Pays de Loire

Comme vous pourrez le constater, malgré la volonté de ne pas isoler les résidents, les contraintes ne sont pas négligeables et principalement pour les visites des personnes extérieures à l'établissement.

En collaboration avec tous les salariés de la résidence, nous avons établi des créneaux horaires pour les visites des résidents dans des lieux dédiés à ces rendez-vous. Les quatre créneaux horaires répartis sur deux différents lieux de visites dans l'établissement permettent tous les jours à 8 résidents de recevoir deux visiteurs chacun.

La répartition de l'effectif des salariés permet dans la semaine, du lundi au vendredi, d'assurer ce service. Malgré les difficultés de mise en œuvre le samedi, nous avons fait le choix de maintenir 4 rendez-vous sur cette journée. Cette organisation permet, dans la semaine, d'assurer, potentiellement, des visites pour 44 résidents.

Concernant les dimanches et les jours fériés, l'établissement ne pourra pas assurer ce service sans aide extérieure. En complément de notre organisation, nous sommes disposés à accompagner une équipe de bénévoles qui, une fois formée, pourrait assurer cet accompagnement des visites aux résidents.

Les bénévoles pourraient alors assurer les visites du dimanche, et de même, si les membres de l'équipe sont assez nombreux, il pourrait être envisagé d'élargir, sur le samedi et le reste de la semaine, les plages des visites le matin et en fin d'après-midi.

Si vous êtes intéressés par ce bénévolat, nous vous remercions de prendre contact avec Bruno, notre animateur. Il est en charge de l'organisation des plannings des visites et donc de la constitution d'une équipe de bénévoles.

Par avance, je vous remercie d'accepter ces nouvelles contraintes qui permettront aux résidents de continuer à vaquer à leurs occupations, à l'intérieur de l'établissement, sans inquiétude.

Soyons tous prudents, protégez-vous et protégez-nous.

Fait à VIEILLEVIGNE, le 04/11/2020

La Direction, F. CROSSOUARD